

SÉANCE EXTRAORDINAIRE JEUDI 19 MAI 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le jeudi 19 mai 2011 à 21:00 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Monique Marcheterre, Marcel Dubé, Jean Lamontagne, Yves Germain et Jérôme St-Louis ,

sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 21 h.

2011-05-19

REDDITION DE COMPTE – SUBVENTION CHEMINS

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 96 367.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dument complétée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne.

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis.

Et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Lac-Saguay informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

2011-05-20

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL EXERCICE FINANCIER 2011-2012

Il est proposé par le conseiller Yves Germain.

Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre.

Et résolu à l'unanimité de demander une subvention dans le cadre du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal exercice 2011-2012* au montant de 25,000.00\$ pour des travaux évalués à 45 000.00\$.

Chemin Kahlé	10 000.00\$
Chemin Poulin	10 000.00\$
Chemin du Rang 5 & 6	7 500.00\$
Chemin de la Plage	5 000.00\$
Chemin Vieille Route 11	12 500.00\$
	<u>45 000.00\$</u>

Subvention demandée 25 000.00\$

Adoptée

La séance est levée par la mairesse à 21:25 heures.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, dir.-général